

CONCOURS

PHOTO, DESSIN, PEINTURE

Animal et sociétés humaines

Règlement du concours artistique de la fête de l'écologie de MIRABEL-LNE :

1. Participation : ouvert à toute personne, 2 œuvres maximum par personne. Les participants doivent donner leur nom et prénom ainsi qu'une adresse e-mail lors de la remise de leur(s) œuvre(s).
2. Œuvres acceptées : photographies, dessins et peintures de format A0 (118,9cm*84,1 cm) maximum et A6 (10,5cm*7,4cm) minimum. Le nom de l'auteur ne doit pas figurer sur l'œuvre pour ne pas influencer les votes.
3. Remise des œuvres : les œuvres sont à transmettre jusqu'au 17 septembre 2018, à envoyer par mail à lea-billotte@mirabel-lne.asso.fr, par courrier à MIRABEL-LNE, 1 rue des Récollets, 57 000 METZ, ou à déposer au cloître des Récollets (entre 10h et 17h du lundi au vendredi, tel : 09 81 98 30 17). MIRABEL-LNE se charge du tirage des œuvres envoyées par mail.
4. Sélection des gagnants : le choix des gagnants se fera par vote du public à bulletin secret lors de l'exposition des œuvres le 22 septembre 2018 à l'occasion de la fête de l'écologie, toute personne peut voter sans limite d'âge à raison d'un vote par personne. Les votes seront ouverts de 12h à 16h et le résultat des votes sera communiqué après la clôture des votes. Les deux premiers gagnants recevront des lots (paniers garnis bios).
5. Droits des œuvres : si l'artiste le souhaite, il lui est possible de céder les droits de ses œuvres à MIRABEL-LNE pour que la fédération puisse s'en servir pour illustrer ses formations, conférences, supports de communication. Le nom de l'auteur sera alors toujours indiqué sur l'œuvre.
6. Contenu : le thème attendu est « Animal et sociétés humaines ». L'idée est de mettre en avant des interactions entre animaux et société afin de révéler la biodiversité du quotidien, en milieu urbain ou rural. Le lien avec l'Homme et ses productions devra toujours être apparent.
NE SERONT DONC PAS RETENUES : les situations trop banales (le chien dans le canapé, le chat dans sa litière etc.) ni les images violentes (torture, abattoir, chasse, zoophilie, animal mort, etc.).

